



PATRIMOINE



ENVIRONNEMENT



ÉCONOMIE



TRANSPORT



HABITAT

# Scot'OUEST

A L P E S - M A R I T I M E S

Compte-rendu  
Réunion publique  
28/11/2017



Pays  
de  
Grasse  
communauté  
d'agglomération



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS

# Informations générales :

I. **Lieu** : Palais des Congrès de Grasse

II. **Date** : 28 novembre 2017

III. **Objet** : Réunion publique de présentation du diagnostic du SCoT'Ouest

IV. **Objectifs de la rencontre** :

- Présenter au grand public les éléments de diagnostic du SCoT'Ouest
- Répondre aux questions et interrogations des habitants des 2 territoires : Pays de Grasse et Cannes Pays de Lérins

V. **Personnes présentes** :

Syndicat Mixte :

- Jérôme VIAUD, Président du Syndicat ;
- Nathalie CAMPANA ; DGA CAPG
- Philippe CARASSOU-MAILLAN, DGA CACPL

Elus :

- Jean-Marc DELIA, Maire de St-Vallier
- Claude BLANC, Maire de St-Cézaire
- André ROATTA, Maire de La Roquette
- Gérard DELHOMEZ, Maire de Peymeinade
- Joël PASQUELIN, Maire de Spéracèdes
- François BALAZUN, Maire de Le Tignet
- Christophe FIORENTINO, Adjoint de Cannes
- Jean-Claude ZEJMA, Adjoint de Peymeinade

Bureau d'étude technique :

- Julien Bertrand, CITADIA
- Kevin GUEREL, Aire Publique

Environ 75 personnes présentes





1

Propos  
introductifs

Jérôme Viaud commence par remercier les élus présents et introduit cette première réunion publique depuis la reprise de la procédure d'élaboration du SCoT, outil stratégique et prospectif.

Après des mois de travail, la CA Pays de Lérins et la CA du Pays de Grasse ont trouvé leur place au sein du syndicat en charge de ce projet, dont la gouvernance réévaluée en 2016 afin d'assurer une juste représentativité des deux intercommunalités.

Jérôme Viaud se félicite de cette avancée significative, qui représente un retour au dialogue entre les différentes instances des deux intercommunalités.

Les rapports sont apaisés par la volonté de construire ensemble.

Jérôme Viaud rappelle que le SCoT doit prendre en compte les spécificités du territoire, les besoins de chacun en termes de déplacements, de logements ou d'accueil des entreprises tout en préservant le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Tous les documents communaux (et notamment le PLU) devront être compatibles avec le SCOT qui doit promouvoir l'intérêt général et la volonté de cohérence des territoires de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Cette réunion publique sera l'occasion de présenter le diagnostic, sorte de photographie du territoire et de ses enjeux. Cela permettra d'étudier les atouts et les faiblesses du territoire, afin d'assurer le meilleur avenir pour tous les habitants.

Jérôme Viaud annonce les prochains rendez-vous pour présenter les avancées, lors des phases suivantes : PADD, DOO, arrêt du projet de SCoT et procédures administratives.

Jérôme Viaud donne ensuite la parole à Aire Publique (Kevin GUEREL) puis Citadia (Julien BERTRAND) pour la présentation de la démarche de concertation et des éléments de diagnostic.



A map of France is shown with a green hatched overlay. The hatching consists of numerous thin, parallel lines that create a textured effect. The map includes the main body of France and the Corsica islands in the south. The background of the map is a light green color with a subtle pattern of thin, white, irregular lines.

**2**

# Questions Réponses

- **Le Conseil de développement du Pays de Grasse a été associé à la démarche et remercie le Président pour cette invitation. Ce document est important pour tous car il fixe les orientations du territoire et les solidarités entre les trois territoires : Haut Pays et Moyen Pays et Bande Côtière.**

Réponse de Jérôme Viaud : il a été souhaité que le Conseil de développement du Pays de Grasse soit associé dès le début des démarches afin qu'il soit force de propositions nouvelles, issues du regard des citoyens présents au sein de ce conseil, sur différentes problématiques : déplacements, urbanisation, attractivité...

- **Conseil municipal de Mougins : il n'y a pas de Conseil de développement sur la CACPL mais le territoire est très intéressé malgré tout. Un SCoT a déjà été élaboré il y a quelques années. Pourquoi n'en a-t-on pas parlé ce soir ? Et y a-t-il des différences avec le présent diagnostic ?**

Réponse de Julien BERTRAND : il y a des différences sur les dynamiques (démographie, rythme des constructions...) mais aussi des intangibles (grands espaces paysagers notamment...). Ce SCoT redémarre depuis le début et notamment parce que le code de l'urbanisme a beaucoup évolué (Loi ALUR notamment). Mais les volets énergie et biodiversité du premier SCoT étaient très développés et ont été sources d'inspiration. De plus, le périmètre du SCoT a changé (28 communes) et deux créations d'intercommunalités ont eu lieu depuis, nécessitant la prise en compte de ces nouvelles stratégies.

Réponse Jérôme VIAUD : l'ancien SCoT n'a jamais existé car n'a jamais abouti, ce qui est dommageable. Aujourd'hui c'est l'occasion que les élus et les citoyens s'unissent et préparent leur territoire de demain. Le projet est audacieux, ambitieux et nécessaire.

- **La CASA n'est pas du tout évoquée, notamment sur les questions de développement et de transports. Est-ce volontaire et si oui pourquoi ?**

Réponse de Jérôme VIAUD : effectivement car le SCoT aujourd'hui ne concerne que CACPL et CACPG. Mais pour ces problématiques, il faudra effectivement lancer des réflexions « inter-SCoT » et travailler à l'échelle de l'ouest des Alpes-Maritimes pour mettre en commun des thématiques importantes : transports, gestion des déchets, climat... Ce SCoT est une première pierre mais il sera important d'élargir.

- **Association « Vivre Mougins » : il est important de réfléchir aux frontières car il est important de traiter des thématiques plus largement en termes de territoires.**

Réponse de Julien BERTRAND : « on peut chercher la cohérence avec les autres, mais il faut d'abord l'être avec soi-même ». Le SCoT Ouest doit se connaître lui-même avant d'entamer un dialogue avec les autres. On a cependant échangé quelques informations avec la CASA notamment lors d'un rendez-vous, de manière informelle. Mais ce que vous soulevé est aussi la question du SRADDET qui doit réinterroger toutes ces démarches. Le chantier est important et c'est pourquoi il faut comprendre son propre territoire. Le territoire tel que défini actuellement est très cohérent.

➤ **Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'études plus poussées sur le lien habitat/emploi ?**

Réponse de Jérôme VIAUD : le PDU de la CAPG a été un sujet sensible sur cette problématique et cela mérite effectivement d'être plus souligné et mis en avant. Cela sera intégré lors des prochaines présentations.